

FRANCE – Coexistence des filières

Par Christophe NOISETTE

Publié le 06/05/2004

Le ministre de l'Ecologie, Serge Lepeltier, a annoncé que la France élaborera une procédure pour assurer la coexistence entre cultures OGM et non-OGM si cette question n'était pas réglée au niveau européen avant la fin de l'année. Il s'est également déclaré favorable à la poursuite des essais en champs. Quant à la commercialisation des produits dérivés d'OGM, le ministre a estimé qu'il fallait décider au cas pour cas « en fonction de l'impact écologique et de leur intérêt ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-coexistence-des-filieres/